



## CREDIT ZOOTECNIQUE

Encolure d' un cheval de Trait Breton. Les chevaux Bretons sont répartis en deux catégories : Les traits, modèle lourd destiné au travail et les « postiers », \*modèle « léger » adapté à l'attelage. Avec ses 5797\* poulinières recensées, c'est la seconde race de trait derrière la race de trait Comtois. Ses masses musculaires imposantes en font un redoutable travailleur.

Cette « hermine » certifie que l'animal vient d'être accepté dans le stud-book des chevaux bretons et qu'il pourra s'y reproduire. C'est également une marque de reconnaissance qui atteste des rapports étroits entre ce cheval et la culture bretonne. Si un tel acte peut être délicat à comprendre, il n'en est pas moins la manifestation physique d'une volonté humaine de se regrouper pour donner naissance et faire vivre le concept de race. Pour information ce marquage « à chaud » réalisé dans une zone grasseuse de l'encolure est indolore.

La photographie est réalisée exceptionnellement en dehors du berceau de race d'origine de l'animal, mais les Pyrénées sont la zone française la plus importante pour l'élevage des chevaux de trait. Val d'Azun, Hautes-Pyrénées. Septembre 2004.

\*Source : Fichier SIRE des Haras Nationaux, 2003.

Photographie extraite de l'exposition : IDENTITÉS - Animaux de Terroir et Biodiversité.  
www.animaux-de-terroir.org - Photographie 13 sur 30. Original 24x36mm. Format 80x120cm. Réf M-tmp 297-17

"La reproduction des photographies et des légendes est soumise à l'autorisation de l'auteur."

Philippe Deschamps - Photographe Auteur - 183, Bd Voltaire. 75011 Paris.  
Bureau : 01.43.73.25.50. – Mobile : 06.81.87.84.70 – mail : contact@animaux-de-terroir.org  
Code APE :923A – siret : 429 219 926 000 12 – TVA intracommunautaire : 19429219926